

ECHEANCIER - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 DES INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

DOCUMENT A CONSERVER

	MISE A DISPOSITION DES FEUILLES D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE RETOUR AU GUICHET UNIQUE
AUTOMNE Du 21/10/2019 au 01/11/2019 inclus	lundi 09/09/2019	Vendredi 04/10/2019 Relevé courriers/mails à 17h30 (fermeture du Guichet Unique)
NOEL Du 23/12/2019 au 03/01/2020 inclus	lundi 12/11/2019	Vendredi 06/12/2019 Relevé courriers/mails à 17h30 (fermeture du Guichet Unique)
HIVER Du 10/02/2020 au 21/02/2020 inclus	lundi 30/12/2019	Vendredi 24/01/2020 Relevé courriers/mails à 17h30 (fermeture du Guichet Unique)
PRINTEMPS Du 06/04/2020 au 17/04/2020 inclus	lundi 24/02/2020	Vendredi 20/03/2020 Relevé courriers/mails à 17h30 (fermeture du Guichet Unique)
ETE – JUILLET/ AOÛT Du 06/07/2020 au 30/08/2020 inclus	lundi 25/05/2020	Vendredi 19/06/2020 Relevé courriers/mails à 17h30 (fermeture du Guichet Unique)

- Seules les annulations/modifications de dates réservées enregistrées avant la date fixée pour chaque période de vacances scolaires seront prises en considération, passé ce délai, la journée sera facturée au tarif prévu
- Toute inscription enregistrée après la date limite fixée pour chaque période de vacances scolaires fera l'objet **d'une facturation au tarif maximum** applicable pour l'activité et le choix du centre de loisirs sera fonction des places disponibles
- **Aucune demande d'inscription ne sera acceptée au-delà du lundi précédent le début de chaque session (relevé courriers/mails à 17h30)**

**Effectuez vos demandes en ligne sur
<https://mesdemarches-conflans.fr>**

Ou téléchargez le formulaire sur le site de la ville rubrique « Espace Famille »